Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =

Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 33 (1935)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de la 4eme assemblée de l'association suisse du

génie rural à l'aula de l'université à Neuchâtel, le 11 novembre 1934

Autor: Criponez, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

instances de ses supérieurs, vu le peu de géomètres dans le Jura, il fit l'examen du concordat en 1896, afin de pouvoir pratiquer chez nous autrement que comme employé.

La nouvelle mensuration de la commune de Tramelan-dessous fut la pierre de touche qui fit connaître ses capacités. Il fit des mises au courant tour à tour à Vauffelin, Reconvilier (1899), Mont-Tramelan, Tramelan-dessus, Crémines, Diesse, Monfaucon, Le Bémont, St-Brais, Saignelégier, Muriaux, Moutier, Les Breuleux, Les Pommerats, Tavannes, Sonceboz, Bévilard et encore ailleurs.

En 1920, furent créés les arrondissements de mise au courant. Il obtint celui de la vallée de Tavannes, englobant, outre cette vallée, les communes de Tramelan et des Breuleux, arrondissement qui, plus tard, fut quelque peu modifié.

Partout son enjouement, son absence de toute fatuité, comme aussi la bienfacture de ses travaux lui valurent les plus chaudes sympathies.

Il s'est fixé à Reconvilier en 1903. Il ne s'occupa jamais de politique, ni des affaires publiques. Il préféra s'en tenir à l'exercice de sa profession où il excellait. Avec l'âge, il se confina de plus en plus à son foyer, prenant plaisir à parcourir des revues et des ouvrages scientifiques, et spécialement du domaine des mathématiques. Nombre de techniciens et de mécaniciens eurent recours à ses connaissances spéciales. Découvrir un livre rare était pour lui un grand plaisir. Aussi sa conversation, en général d'un tour plaisant et humoristique, savait-elle, à l'occasion, être des plus intéressantes, mais sans aucune pédanterie.

Louis Bourgeois était une aimable et originale figure dont ses collègues et ses nombreux amis regretteront vivement la disparition.

C. M.

Procès-verbal de la 4º assemblée de l'association suisse du génie rural à l'aula de l'université à Neuchâtel, le 11 Novembre 1934.

Cette 4e assemblée fut précédée le 10 par la visite des travaux d'améliorations foncières à Auvernier et à Colombier.

Monsieur Wey, président, ouvre la séance. Le procès-verbal de la 3e assemblée de Bellinzone est adopté sans observations.

Le président donne un aperçu de l'activité du comité pendant l'année écoulée:

entrevue à Berne avec la société des ingénieurs ruraux.

Il fut alors décidé que les deux associations fixeraient leur réunion annuelle à la même date et au même endroit tout en tenant des assemblées séparées. Lorsque notre comité voulu se mettre en rapport avec la société des ingénieurs ruraux, il lui fut répondu que cette dernière avait déjà fixé la date de sa réunion; toute collaboration devenait impossible: étude par une commission sur l'estimation des terrains;

requête au Conseil fédéral concernant le subventionnement des travaux d'améliorations foncières;

le 9 juin 1934, réunion à Aarau, consacrée à la protection de la nature et le génie rural.

Le rapport du comité est adopté sans observations.

Rapport du caissier sur le mouvement des membres de l'association.

Une résolution tendant à réduire la part contributive de la société aux journaux est adoptée.

Monsieur Lüthy présente le rapport des vérificateurs des comptes et décharge est donnée au caissier.

La fixation de la date et du lieu de la prochaine assemblée est laissée au comité.

Le caissier donne connaissance d'une lettre dans laquelle un comité demande que l'association suisse du génie rural lui cède les fonds repris par elle lors de sa fondation.

Le comité est d'avis qu'il faut rejeter purement et simplement

cette demande.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Rutishauser,

Wey, Gossweiler, Fluck et Bertschmann.

Monsieur Bertschmann rapporte sur le programme d'études des géomètres et ingénieurs ruraux à l'Ecole polytechnique fédérale.

Ses conclusions sont les suivantes: la solution actuelle ne donne pas entière satisfaction; certains programmes sont trop chargés.

Monsieur Wey remercie; prennent encore la parole: MM. Gossweiler,

Rutishauser, Fluck et Wey.

Une proposition émise à l'assemblée de Bellinzone et tendant à rendre le comité actuel rééligible pour une nouvelle période est mise aux voix et adoptée.

Les cotisations pour 1935 sont maintenues au même niveau qu'en

1934.

Monsieur Kübler demande que le comité établisse un budget et le soumette à chaque assemblée.

Après une intervention de Monsieur Strüby, ingénieur rural à la di-

vision fédérale de l'Agriculture, Monsieur Wey lève la séance.

Une conférence avec film de Monsieur H. Keller, ingénieur agronome et un repas en commun clôturent cette 4e assemblée de l'association suisse du génie rural.

Neuchâtel, le 4 février 1935.

A. Criponez, ing.

Kurs I für Vermessungstechniker-Lehrlinge an der Gewerbeschule Zürich.

Montag, den 2. September, beginnt an der Gewerbeschule Zürich Kurs I für Vermessungstechniker-Lehrlinge, der 4 Wochen dauert und am 28. September mittags schließt. Dieser Kurs wird zum erstenmal auf Grund des neuen Bundesgesetzes durchgeführt für jene Lehrlinge, die in den Jahren 1934 und 1935 eine Lehre als Vermessungstechniker angetreten haben. Lehrlinge, die diesen Kurs besuchen, sind vom Unterricht an den Gewerbeschulen der Lehrorte befreit. Diesem Kurs folgt im Laufe des Winters 1935/36 Kurs II. Die Anmeldungen für Kurs I müssen bis spätestens Samstag, den 17. August, der Direktion der Gewerbeschule Zürich eingereicht sein, wo auch die Anmeldeformulare zu beziehen sind (Telephon: 38.724). Später eingehende Anmeldungen können nicht mehr berücksichtigt werden.

Lehr- und Stundenpläne werden den Teilnehmern in der zweiten

Hälfte August zugestellt.

Zürich, den 29. Juni 1935.

Schweiz. Geometerverein,

Der Präsident: S. Bertschmann.

Gewerbeschule Zürich,

Der Direktor: O. Graf.